

INFOS MANIFESTATION

Mesdames, Messieurs, Chers Puisotins,

Le Dimanche 8 Septembre 2024 de 13 heures 30 à 19 heures aura lieu dans notre commune « le Village Culturel » organisé par le Conseil Départemental qui se déroulera entre le domaine du Château et l'ancienne école et autour de l'église.

Le Village Culturel est un jour de fête à partager tous ensemble, transformé en scène musicale, théâtrale, où il y aura également divers lieux de représentation de danse, de cirque, et exposition.

Le programme de cette journée vous sera distribué dans quelques jours.

Afin de ne pas gêner l'organisation et la réussite de cette journée en toute sécurité (plan vigipirate) deux zones de restriction d'accès en terme de trafic routier seront mise en place, du samedi 7 septembre 2024 à 20 heures au lundi 9 septembre 2024 à 8 heures.

1^{ère} zone : du n° 51 au 30 Grande Rue (parking) - (des 2 côtés de la chaussée) :

Zone restreinte, fermée à la circulation mais avec la possibilité aux riverains de rentrer et de sortir de chez eux, à la condition d'avoir un laissez passer qui sera délivré par la Mairie sur demande aux horaires d'ouverture de celle-ci (les mardis 20 -27 août et 3 septembre 2024).

2^{ème} zone : De la Rue d'Anserville au 51 grande rue (des 2 côtés de la chaussée):

Restriction totale dès le samedi 7 septembre 2024 à 20 heures jusqu'au lundi 9 septembre 2024 à 8 heures.

Cette zone étant fermée totalement à la circulation et au stationnement. Les véhicules devront totalement être sortie où stationner dans les habitations sans aucune possibilité de sortir. Les véhicules qui ne seront pas retirés, seront déposés en fourrières afin de garantir un bon déroulement ainsi que la sécurité de cette manifestation où nous attendons plus de 1000 personnes. (obligation préfectorale)

Pour les personnes vous rendant visite, nous vous invitons à suggérer de stationner dans les rues adjacentes notamment rue d'Anserville, rue de Montchavert, rue de Fresnoy ou sur le parking municipal.

Pour toute demande information, vous pouvez joindre le secrétariat de la Mairie au 03.44.74.92.92 ou par mail secretariat@puiseuxlehaubergier.fr
Par avance, merci pour votre compréhension.

Bien Cordialement,
Le Maire - **Bruno CALEIRO**

PLAN DE ZONAGE DES RESTRICTION DE STATIONNEMENT OU D'ACCES

ZONE 1 : Dimanche 8 Septembre 2024 de 8h à 21 heures

**ZONE 2 : Du Samedi 7 Septembre 2024 à 20 heures au
Dimanche 8 Septembre 2024 à 22 heures**



Durant cette période, vous pouvez stationner dans les rues de Montchavert, Fond de Donne et sur le haut de la Commune, privilégiez le passage par la RD 1001 par les divers intersections pour accéder à votre domicile.

Pour la zone N°2, si vous devez sortir dans la journée, vous pourrez vous stationner dans les autres rues autour de votre habitation.